

## DÉLIBÉRATION CONSEIL MUNICIPAL

Le mercredi 13 novembre deux mille vingt-quatre, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des mariages de la Mairie de Rives-en-Seine, sous la présidence de Monsieur Bastien CORITON, Maire, Conseiller Départemental.

Date de convocation,

7 novembre 2024

Étaient présents :

Mme Hélène AUBRY, Mme Mireille BAUDRY, M. Éric BLONDEL, M. Didier BOQUET, M. Christian CAPRON, Mme Céline CIVES, M. Bastien CORITON, Mme Annic DESSAUX, M. Thierry DUPRAY, M. Lionel DURAMÉ, Mme Chantal DUTOT, M. Dominique GALLIER, Mme Fanny GENET-LACAILLE, Mme Steffie HAMEL, M. Luc HITTNER, M. Louis Marie LE GAFFRIC, Mme Dominique LEPEME, Mme Brigitte MALOT, M. André RIC, Mme Patricia SOUDAIS-MESSAGER, Mme Carol TARAVEL-CONDAT, M. Jacques TERRIAL, M. Alexandre VOIMENT.

Nombre de conseillers

En exercice 29

Présents 23

Votants 28

Procurations :

Mme Sylvie CHRISTIAENS à Mme Céline CIVES, Mme Émilie DUTOT à Mme Hélène AUBRY, M. Christophe GIRARD à M. Alexandre VOIMENT, M. Paul GONCALVES à M. Lionel DURAMÉ, M. Sylvain HEMARD à Mme Patricia SOUDAIS-MESSAGER.

Excusée : Mme Aurore LAINÉ.

Monsieur Didier BOQUET a été désigné secrétaire de séance.

DL2024-093	Empreintes citoyennes
------------	-----------------------

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal l'association d'intérêt général Empreintes Citoyennes, dont l'objet est de promouvoir une citoyenneté active et responsable impliquant les citoyens dans les décisions qui les concernent.

L'association attribue le label national « Villages et Villes Citoyen(ne)s ». Cette dernière accompagne également les collectivités dans leurs démarches de participation citoyenne et favorise le soutien des initiatives locales en matière de démocratie participative.

Monsieur le Maire souligne l'importance de renforcer la démocratie participative au sein de notre commune et de favoriser l'engagement citoyen.

L'adhésion donne lieu à une cotisation annuelle, en 2024, de 400 euros HT.

Après avoir pris connaissance de la présentation de l'association Empreintes Citoyennes et de ses offres de services, notamment en matière de formation, d'accompagnement et de labellisation, et,

Compte tenu des avantages qu'une telle adhésion représenterait pour notre collectivité en termes d'image, de mobilisation des citoyens et d'accès à des outils et ressources spécifiques,

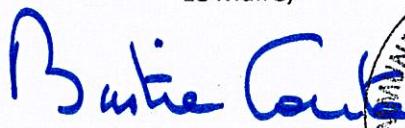
Monsieur le Maire propose au Conseil municipal :

- D'adhérer à l'association Empreintes Citoyennes ;
- De l'autoriser, ou l'adjoint compétent, à signer tous les documents nécessaires à la formalisation de cette adhésion ;
- D'inscrire au budget les crédits nécessaires correspondant à la cotisation annuelle de la commune à l'association d'intérêt général Empreintes Citoyennes, pour toute la durée du mandat.

A l'unanimité, le Conseil municipal valide les propositions de Monsieur le Maire.

Pour extrait conforme,

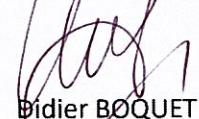
Le Maire,



Bastien CORITON



Le secrétaire de séance,



Didier BOQUET